

SIGNATURE DU MARCHE 24MA03 REFECTION DES DEUX TOITURES PAUL BERT

Le Maire de Beauchamp,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2122-22 et L.2122-23,

Vu le Code de la commande publique,

Vu la délibération n°2023-001 du Conseil municipal en date du 2 février 2023 portant délégation de pouvoir donnée au Maire au titre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Considérant la consultation 24MA03 Réfection des deux toitures Paul Bert,

Considérant l'avis n° n° 4075259, transmis pour diffusion le 11 avril 2024 sur le profil acheteur,

Considérant l'avis n° 24-43083, émis le 11 avril 2024, sur le BOAMP,

Considérant la date limite de remise des offres fixée au 13 mai 2024 à 12h00,

Considérant que 5 plis ont été déposés dans les délais,

Considérant le rapport d'analyse des offres,

Considérant la décision de la commission des achats, réunie le 30 mai 2024,

DECIDE

Article 1er : de signer le marché 24MA03 Réfection des deux toitures Paul Bert avec la société IDF TOITURE, sise 21 rue du Bourdon Saint-Denis, 60520 THIERS-SUR-THEVE ;

Article 2 : Le montant des prestations est de 229 000,00 euros HT pour l'offre de base et 32 118,95 euros HT pour la Prestation supplémentaire (réalisation d'une isolation en ouate de cellulose projeté), soit un total de 261 118,95 euros HT.

Article 3 : Les prestations débutent à compter de la notification du marché.

Article 4 : La dépense sera imputée sur les crédits inscrits à cet effet au budget de la ville de l'exercice en cours.

Article 5 : La présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet du Val d'Oise au titre du contrôle de légalité.

Article 6 : DIT que la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise, dans le délai de deux (2) mois à compter de sa publication

électronique conformément aux articles L2131-1 du Code général des collectivités territoriales et R421-1 du Code de justice administrative.

Le Maire certifie que cette décision
a été mise en ligne sur le site de la
ville le

20/06/2024